

HISTORIQUE

L'Association « Aiuto Donna – Uscire dalla Violenza » (Aide aux femmes – Pour échapper à la violence) a vu le jour au sein du Conseil des femmes de la commune de Bergame, un organisme composé uniquement de femmes, créé en 1996 par le conseil municipal.

Dès sa création, cet organisme a eu pour vocation d'influencer les décisions administratives dans le but de valoriser la présence des femmes dans la ville de Bergame, de promouvoir des initiatives culturelles visant à développer la subjectivité et de créer un réseau de communication et de relations.

Quatre commissions ont ainsi été mises en place, l'une d'entre elles étant exclusivement consacrée au mal-être des femmes.

Une étude menée par cette commission a mis en évidence la nécessité d'affronter avec les armes adéquates un problème aussi fréquent que caché : la violence subie par les femmes en milieu familial et extra familial.

Contrairement à la situation sur le reste du territoire régional, il n'existait aucune organisation s'occupant de ce problème dans la province de Bergame.

Encouragée par les nombreuses expériences similaires d'autres villes, la troisième commission du Conseil des femmes a proposé à l'adjoint chargé des politiques sociales, un projet ayant pour but d'apporter soutien et assistance aux femmes victimes de mauvais traitements. C'est ainsi qu'est née en avril 1999, l'association « Aiuto Donna – uscire dalla violenza » fondée par 18 membres parmi lesquelles des mères, des enseignantes, des éducatrices professionnelles, des psychologues, des assistantes sociales, des spécialistes de différents domaines, toutes unies par une même sensibilité et ayant suivi une formation sur le problème de la maltraitance physique, psychique, sexuelle et économique à l'encontre des femmes.

NOTRE PROJET :OBJECTIFS

La volonté d'accueillir les femmes a toujours été au centre des préoccupations qui animent l'association Aiuto-Donna.

De ce fait, le premier objectif poursuivi par l'association a été de mettre en place un centre d'écoute auquel les femmes en difficulté peuvent librement s'adresser, avec la garantie que leur anonymat sera respecté, tout comme leur identité culturelle et leurs croyances religieuses. Ce centre constitue un lieu d'accueil où les femmes victimes de violences peuvent bénéficier de l'aide de personnes compétentes mais également trouver solidarité et attention, sans jamais être jugées.

Ainsi, différents services ont été créés afin d'accueillir les femmes qui en ont besoin et de leur apporter des conseils spécialisés (juridiques et psychologiques).

Le deuxième objectif a été de lancer une vaste campagne d'information sur le phénomène de la violence que subissent les femmes, par l'intermédiaire d'initiatives publiques pour présenter l'association : expositions, spectacles, publications, organisation de colloques et de cours de formation destinés à tous ceux qui sont intéressés et qui souhaitent apporter leur contribution aux actions de prévention et de soutien ou participer à la gestion des conséquences résultant du problème de la violence dont certaines femmes sont victimes.

NOS ACTIVITÉS

Depuis la création de l'association, un travail constant de formation/supervision a également été mené auprès des bénévoles qui se sont impliquées avec dévouement dans ce projet. En effet, le contact presque quotidien avec la souffrance exprimée par les

femmes vivant dans des contextes de violence absolue, a révélé la nécessité d'acquérir des compétences spécifiques permettant de comprendre les dynamiques conscientes et inconscientes expliquant de telles relations.

Ce travail de recherche et notre volonté de création ont fait naître l'idée d'un groupe d'auto-soutien mutuel, actif depuis 2001. Ainsi, les femmes qui le souhaitent se rencontrent à l'association, une fois par semaine, afin de partager leurs expériences, leurs émotions et leurs angoisses.

À l'époque de la communication télématique, qui semble avoir aboli les barrières de la communication puisqu'il est désormais possible de transmettre ses pensées en temps réel et au-delà des frontières, le problème de la solitude est encore plus fréquent.

NOTRE ÉQUIPE

Notre équipe accueille les femmes dans le but de les aider à sortir de la situation de violence psychologique, physique ou économique dans laquelle elles se trouvent **grâce à l'aide de professionnelles parmi lesquelles figurent des éducatrices, des avocates, des psychologues et nos opératrices d'accueil.**

RÉCOMPENSES

Le 16 décembre 2006, l'administration communale de Bergame a décerné à l'association le certificat de mérite civique.

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Vous pouvez contacter nos opératrices au 035 212933 entre 9h30 et 12h30 du lundi au vendredi, ainsi que les mercredis et jeudis après-midi de 15h00 à 17h00.

Vous pouvez également laisser un message sur notre répondeur téléphonique en service 24 heures sur 24. Durant la conversation, les opératrices cherchent à identifier les besoins de leur interlocutrice et à comprendre la situation dans laquelle elle se trouve. Afin de pouvoir aider au mieux les femmes qui nous contactent, il s'avère toutefois nécessaire de fixer un rendez-vous au sein de notre association.

ENTRETIENS D'ACCUEIL

Après avoir fixé un rendez-vous par téléphone, les femmes qui le souhaitent peuvent se rendre à des entretiens d'accueil qui ont lieu au siège de notre association, en présence de deux opératrices bénévoles.

Lors de ces entretiens (en général au nombre de deux ou trois), nos opératrices définissent avec la femme, un projet ayant pour but de l'aider à trouver les moyens qui lui permettront de sortir du cercle de la violence et des relations masochistes. Des consultations spécifiques peuvent être proposées à l'issue de ces entretiens.

CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE

Nous proposons quelques entretiens individuels (2 ou 3) lors desquels la psychologue essayera, avec l'aide de la femme, de dresser le profil psychologique de cette dernière. Grâce à ce travail et aux données anamnestiques recueillies, nos psychologues sont en mesure de déterminer si l'état de mal-être dont souffre la femme est l'expression d'événements traumatiques récents, ou s'il est dû à la réactivation d'un état symptomatique causé par la répétition, dans le présent, d'événements traumatiques passés.

Enfin, cette consultation psychologique permet parfois d'identifier l'existence d'états psychopathologiques graves nécessitant l'aide d'un psychiatre.

CONSEILS JURIDIQUES

Des avocates bénévoles nous consacrent une partie de leur temps et mettent leur professionnalisme au service de notre association pour apporter aux femmes qui le désirent, des informations relatives aux droits et aux devoirs régis par le droit de la famille ainsi que des renseignements concernant les règles établies par la loi en vigueur, afin que les victimes puissent se protéger de l'agressivité exercée par leurs conjoints à leurs dépens.

INSERTION DANS DES CENTRES DE PROTECTION

Dans les cas les plus graves, il s'avère nécessaire de mettre en place un service qui, en collaboration avec les institutions préposées (services sociaux, commissariat), permet l'insertion de la victime et éventuellement de ses enfants mineurs, dans un centre d'accueil protégé.